

Communiqué de presse

EMBARGO 19 heures

Accueil parascolaire à Morges 183 places créées d'ici à 2030, dont la moitié en 2020

La Municipalité de Morges prévoit la création de 183 places d'accueil parascolaire d'ici à 2030, ce qui correspond à un objectif de 25% de taux de couverture. La planification parascolaire qu'elle a arrêtée prend en compte les besoins actuels, l'évolution démographique future, ainsi qu'une meilleure répartition des places d'accueil sur le territoire morgien. Une première étape prévoit la création de 96 places en 2020, puis 87 places sur Prairie-Nord dans un second temps.

Dans son programme de législature, la Municipalité souhaite développer l'accueil de jour parascolaire afin de soutenir les besoins des parents qui doivent concilier vie familiale et professionnelle, en offrant un accueil parascolaire de qualité, favorisant la socialisation et le développement des enfants.

Afin d'améliorer la réponse aux familles, la Municipalité s'est fixé un objectif de taux de couverture de 25% pour l'accueil collectif de jour parascolaire à l'horizon 2030, le taux actuel étant de 11,20%. Cela correspond à la création de 183 places d'accueil à la journée. Dans sa démarche, la Municipalité a aussi la volonté d'améliorer la proximité entre les structures parascolaires et les écoles.

Réorganisation de la Gracieuse et nouvel accueil à la Gare

Pour atteindre ces objectifs, la crèche de la Gracieuse sera réorganisée en une structure d'accueil préscolaire (71 places) et parascolaire (36 places). Les places préscolaires déduites de cette structure seront déplacées dans la crèche de Morges Gare-Sud qui, elle, offrira 44 places, soit 12 de plus que l'offre actuelle. Une structure parascolaire de 60 places ainsi qu'une cantine prendront place au rez-de-chaussée de la future école Jacques-Dubochet. En tout, cela signifie 96 places parascolaires et 12 places préscolaires supplémentaires pour la rentrée 2020. Le Conseil communal sera prochainement nanti d'un préavis concernant l'exploitation des structures Morges Gare-Sud.

Lors de la réalisation des équipements de Prairie-Nord, 87 places parascolaires seront créées ainsi qu'une cantine, ce qui permettra la réaffectation du restaurant de la patinoire.

Cette offre viendra compléter les 84 places du Chalet Sylvana et les 36 places de la Para'l'aile située dans la maison des Scouts.

La Municipalité

Morges, le 23 mai 2019

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Sylvie Podio fonction, Municipale service Cohésion sociale et logement 078 797 47 58

Mama Anne Sarr, Cheffe de service Cohésion sociale et logement 079 898 95 23
